



ELECTRICITÉ
DE GUINÉE

Conakry, le 07 décembre 2021

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'EDG SA porte à la connaissance de la population et de l'ensemble de sa clientèle que dans le cadre de l'amélioration du service à la clientèle et de la sécurisation de ses recettes, elle a procédé à l'informatisation et à la digitalisation du processus commercial de toutes ses agences sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, un nouveau progiciel fiable et transparent a été déployé pour prendre en charge le processus de traitement de l'abonnement, de la facturation et du recouvrement permettant ainsi la sécurisation des recettes de l'entreprise.

Par conséquent, dans une démarche de transparence et de traçabilité, EDG tient à informer qu'aucun client ne doit accepter ni une facture, ni un reçu, faits à la main et ce, sur toute l'étendue du territoire, à compter de ce mardi 07 décembre 2021.

Inscrite dans une dynamique de rendre les services plus accessibles à sa clientèle, aujourd'hui, en plus des moyens de paiements mobiles disponibles comme Orange Money, YUP et MTN MoMo, EDG vient de mettre en place la solution "M-CASH" ; une innovation moderne, rapide et simple permettant d'effectuer les encaissements par SMS à travers un technico-commercial se trouvant en agence ou hors agence.

Et très prochainement, EDG mettra à la disposition de sa clientèle un réseau "tiers vendeur" de points de ventes de proximité en vue d'optimiser le parcours client lors du paiement de factures et donnant ainsi plus de choix aux clients pour le paiement ou l'achat de leur énergie.

Par ailleurs, EDG constate une forte augmentation de la consommation d'électricité par les ménages ces derniers mois et par conséquent, elle exhorte l'ensemble de la population à adopter une consommation plus responsable et citoyenne.

Par la même occasion, EDG informe la population que dans la logique de la digitalisation de ses services à la clientèle, une campagne de collecte d'informations des abonnés sera lancée le jeudi 09 décembre 2021 sur tout le territoire national.

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG

Société Anonyme à Participation Publique RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Elle invite tous les consommateurs à souscrire à un abonnement et à s'acquitter de leur facture de consommation à l'agence la plus proche ou via les moyens paiements mobiles.

Pour toute information ou réclamation relative à la facturation, rendez vous en agence ou par téléphone au **626 11 11 11** ou par mail au serviceclient@edg.com.gn.

Pour terminer, la Direction Générale de l'EDG SA tient à remercier le Chef de l'Etat, Son Excellence Colonel Mamadi DOUMBOUYA et son Gouvernement pour leur soutien indéfectible dans la continuité du service de fourniture en électricité en général et, aussi pour tous les efforts consentis qui ont permis la récente signature de contrat d'achat d'énergie destinée à la population de N'zérékoré en particulier.

EDG sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Electricité de Guinée, une entreprise au service des Guinéens.

La Direction Générale

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG

Société Anonyme à Participation Publique RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn